

LA NOUVELLE revue du courtage

La parole de la Présidente

**Chères adhérentes,
Chers adhérents,**

L'objectif de ce numéro de La Nouvelle Revue du Courtage est de vous exposer quels sont les 4 rôles majeurs de notre syndicat professionnel.

Nous sommes tellement happés par la gestion de nos cabinets, les enjeux règlementaires et la gestion RH, que nous oublions parfois de lever les yeux afin de voir ce qu'il se passe autour de nous, et surtout de mesurer les actions profondes et indispensables qui sont menées pour nous.

Les élus de PLANETE CSCA tout comme les permanents, portent quotidiennement des dossiers d'importances majeures auprès de nos institutions française et européenne.



Heidi Salazar

Présidente PLANETE CSCA
Sud-Est & Corse

De nombreux combats sont menés tant au niveau des négociations salariales, que règlementaires ou encore bien plus préoccupant pour agir de façon structurée pour le maintien du mode de rémunération par commissions (RIS).

Mais les actions ne s'arrêtent pas là. Vos élus et la team de permanents travaillent main dans la main sur l'amélioration de l'attractivité de notre profession. Notre syndicat a créé avec la très prestigieuse université Paris - Dauphine PLS, le premier master de courtier d'assurances, faisant ainsi rentrer notre profession dans la cour des grands... Et oui, il fallait un diplôme pour être coiffeur mais aucun pour devenir courtier d'assurances ! Grâce aux actions de notre syndicat, pour devenir courtier, depuis 2021 il existe un diplôme.

Les élus tout comme les permanents sont là pour vous et viennent à votre rencontre tous les mois afin de vous mettre en relation avec des compagnies, des partenaires, des créateurs de solutions digitales, RH ou de conformité.

Certes, ce n'est pas parfait, mais nous avons le mérite d'agir bénévolement pour votre profession. Dans notre région Sud-Est & Corse, ce sont 19 bénévoles qui unissent leur dynamisme, leurs idées et leurs actions pour vous apporter toujours davantage d'écoute, de solutions et d'accompagnement.

Notre syndicat, qui est à ce jour le seul syndicat représentatif de notre profession auprès des autorités, nous propose aussi pour nos salariés et nous-mêmes les services d'un comité d'entreprise Comitéo. Grâce à PLANETE CSCA, l'ensemble de vos équipes bénéficient comme dans les grandes entreprises, de tarifs préférentiels pour se rendre au cinéma, réserver des vacances, faire voyager ses enfants, offrir des cadeaux et j'en passe.

Et comme si, tous ces services proposés n'étaient pas suffisants, ce sont tous les élus bénévoles qui quotidiennement apportent leur aide et leur soutien à leurs confrères. Parfois pour partager sur une problématique de contrôle ACPR, ou bien la difficulté à ouvrir un code auprès d'une compagnie, le manque de fluidité dans la gestion d'un dossier et bien souvent simplement pour partager une histoire quotidienne de cabinet qui au début de la conversation nous préoccupait et qui après un échange entre professionnel et technicien finit avec une solution et des sourires. C'est aussi ça le courtage en Méditerranée !

Bref vous l'aurez compris, les raisons d'être adhérent à notre syndicat sont, à minima, aussi nombreuses que les services apportés.

DEMAIN COMME HIER
NOUS SERONS
TOUJOURS À VOS CÔTÉS



Le courtier est au cœur de chacune de nos actions. C'est ce qui fait et fera toujours toute la différence.

Albingia, compagnie d'assurance française indépendante spécialiste des risques d'entreprises, a choisi de ne travailler qu'avec les courtiers.

Depuis 60 ans, les équipes expertes et passionnées les accompagnent partout en France en leur apportant des solutions sur mesure.

albingia.fr



CARGLASS® UNE MARQUE EXPERTE ET ENGAGÉE



Simon Desbois
Directeur Marchés
Entreprises de Carglass®
France

Quelles sont vos relations avec les professionnels ?

Depuis plus de 30 ans, Carglass® accompagne la mobilité de tous les professionnels qu'il s'agisse d'artisans, de TPE / PME ou de plus grandes entreprises. Nous avons des accords commerciaux avec la quasi-totalité des acteurs notamment de l'assurance et du courtage, ce qui permet à leurs assurés professionnels de bénéficier de tarifs préférentiels.



Avec plus de 470 centres en France et un service mobile de 390 véhicules-ateliers¹, nous répondons aux enjeux de mobilité et de proximité des professionnels.

Et d'ici la fin de l'année, notre service mobile deviendra 100 % électrique, nous permettant ainsi de garantir une continuité de service partout en France, même dans les villes concernées par les prochaines ZFE-m.

À travers ses offres, Carglass® entend faire la différence et être au plus près des attentes des flottes. Nous prenons en charge plus de 99 % des modèles de véhicules du marché², même les véhicules les plus récents équipés d'une caméra

ADAS³ sur le pare-brise. Nous privilégions systématiquement la réparation d'impact⁴, plus économique, écologique et rapide qu'un remplacement de pare-brise.

Autant d'atouts pour satisfaire et fidéliser vos clients professionnels, et contribuer à la productivité de leurs conducteurs et à la rentabilité de leur entreprise.

Quels sont les avantages pour nos clients flottes assurés d'ouvrir un compte Entreprise ?

L'offre Carglass® Entreprises permet à vos assurés flottes de bénéficier d'un parcours client fluide et personnalisé, avec une

prise en charge rapide et des modalités de gestion simplifiées, notamment grâce à :

- La non-avance de frais pour les conducteurs ;
- Un numéro de prise de rendez-vous dédié pour les professionnels ;
- La mise à disposition de cartes Privilèges pour tous les conducteurs, permettant d'optimiser la prise en charge et la facturation ;
- La gestion de la TVA et/ou de la franchise, etc.

Pour faire bénéficier vos assurés flottes de ces services réservés aux professionnels, une seule action est nécessaire : leur demander d'ouvrir, sans frais, un compte Entreprise chez Carglass® en se rapprochant de leur contact commercial ou en faisant la demande directement sur notre site internet.

Quels sont vos engagements en matière de RSE ?

Depuis plus de dix ans, le développement responsable est au cœur des pratiques métiers de l'entreprise et nous agissons chaque jour pour réparer tous nos impacts. Chez Carglass®, 100 % des pare-brise cassés sont récupérés pour être recyclés. Tous les centres sont équipés de LED et 97 % d'entre eux sont approvisionnés en électricité d'origine renouvelable depuis 2021 hors sites partenaires. Et parmi les autres initiatives prises par Carglass® pour réduire son impact environnemental, citons le tri et la valorisation des déchets sur tous ses sites et un plan ambitieux de rénovation thermique de ses centres.

Notre démarche RSE est aujourd'hui reconnue par les certifications ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001, le niveau Gold Ecovadis ou encore le label Enseigne responsable. Plus que jamais Carglass® est une marque experte et engagée. ●

¹ En France métropolitaine sauf Corse et îles non reliées par un pont et hors prestation de recalibrage.

² Taux calculé sur la période suivante : janvier 2020 au 31/08/2020, sur la base du nombre de recalibrages réalisés par CARGLASS® au regard du nombre de demandes de recalibrages faites auprès de la cellule vitrage CARGLASS®. Renseignez-vous auprès du call center ou de votre centre CARGLASS®

³ ADAS - Systèmes avancés d'aide à la conduite

⁴ Si l'impact est plus petit qu'une pièce de 2 euros et hors du champ de vision du conducteur.

TOUS EN LIGNE maintenant

FORMEZ-VOUS SUR LE RÉSEAU SOCIAL LINKEDIN GRÂCE À LA SESSION DE RENTRÉE !



Les formations du programme « Tous En Ligne Maintenant », 100 % financé par Bpifrance et France Num, en partenariat avec PLANETE CSCA s'organisent depuis maintenant deux ans.

Ces sessions proposées, sur le thème des réseaux sociaux professionnels (LinkedIn) ou le référencement connaissent un grand succès depuis leur lancement en 2021.

PROCHAINE SESSION SUR LINKEDIN :

- Vendredi 8 et vendredi 15 septembre de 10h à 11h30

Attention : les places sont limitées à 15 participants.

ÊTES-VOUS ÉLIGIBLE À CE DISPOSITIF ?

- Vous êtes une petite entreprise (TPE ou petite PME).
- Vous avez 2 ans d'existence ou plus.
- Votre chiffre d'affaires est supérieur à 15 000 € sur l'un des 3 derniers exercices fiscaux.

Pour plus d'informations
et vous inscrire



Agenda



31 AOÛT 2023

Remise des trophées régionaux PLANETE CSCA.



LE SYNDICAT DES COURTIERS D'ASSURANCES

ENSEMBLE PORTONS
LA NOUVELLE VISION
DU COURTAGE D'ASSURANCES

COMMUNICATION



RELATION
ADHÉRENTS



JURIDIQUE



RH
ET FORMATION



ACCOMPAGNEMENT
CABINET



CONFORMITÉ



PLANETE CSCA
10 rue Auber
75009 Paris

01 48 74 19 12
contact@planetecscsca.fr
www.planetecscsca.fr

